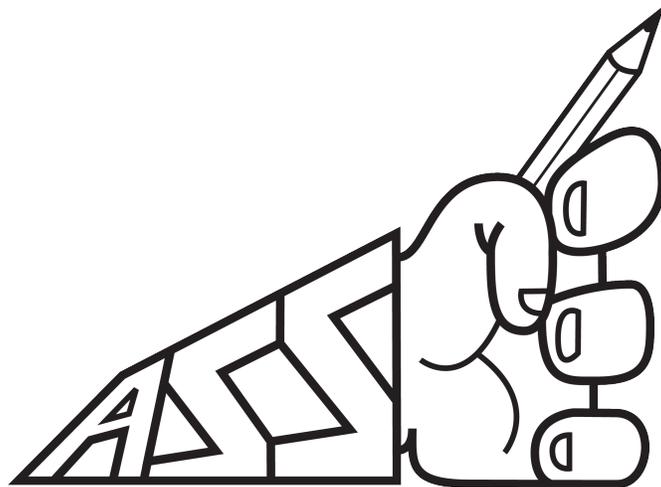


**Conseil de Coordination de
l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**17 juin 2006
Université du Québec à Montréal**

Table des matières

Ordre du jour_____	<u>page 2</u>
Procès-verbal du Conseil de Coordination du 13 mai 2006_____	<u>page 3</u>
Répartition des mandats du dernier CoCo_____	<u>page 9</u>
Proposition de politique environnementale pour l'ASSÉ_____	<u>page 11</u>
Revue <i>Ultimatum</i> : thématiques et budget d'impression_____	<u>page 12</u>
Proposition de politique d'abonnement au journal <i>Ultimatum</i> _____	<u>page 13</u>
Rapport du comité recherche et réflexion_____	<u>page 14</u>
<i>Sous-financement de l'éducation : État des lieux</i> _____	<u>page 15</u>
Rapport du comité formation _____	<u>page 18</u>
Projet de plan de jumelage_____	<u>page 19</u>
Échéancier du comité ad hoc sur la gratuité scolaire_____	<u>page 23</u>
Plan de recherche du comité ad hoc sur la gratuité scolaire_____	<u>page 23</u>
Ébauche de plateforme 2006-2007_____	<u>page 25</u>
Propositions_____	<u>page 27</u>

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

- 1.1 Praesidium
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 13 mai 2006

2.0 Tour de table

3.0 Suivi des mandats

4.0 Annonce sur les cégeps

5.0 Campagnes

- 5.1 Réinvestissement
- 5.2 Gratuité scolaire
- 5.3 Situation socioéconomique des femmes
- 5.4 Plan de valorisation

6.0 Matériel d'information

7.0 Affaires courantes

8.0 Permanence

9.0 Prochain Conseil de Coordination

10.0 Varia

11.0 Levée

Procès-verbal

Réunion du Conseil de Coordination Le 13 mai 2006 au Cégep de Joliette à Lanaudière

Présences :

Nom	Instance	Délégué-e	Observateur-trice
Jaouad Laaroussi	Conseil exécutif entrant		√
Adam Pétrin	CRAM	√	
Marc-André Faucher	CRAM	√	
Martine Poulin	Comité femmes sortant	√	
Fanny Theurillat-Cloutier	Comité recherche et réflexion	√	
Michaël Vidal-Lessard	MASSE	√	
Alex Boisdequin	REECJL		√
Pascal Rheault	Comité information	√	
Jérôme Charaoui	Conseil exécutif sortant	√	
Philippe Gauvin	Conseil exécutif sortant	√	
Francis Hamel	Conseil exécutif sortant	√	
Van Quoc Vinh	Comité journal entrant	√	
François Giguère	Conseil exécutif entrant		√
Marilyn Brousseau	REECJL		√
François Bélanger	Secrétaire général du CoCo		√
Gabriel Rompré	Comité aux relations internationales	√	
Rémi Daigle	AGECFXG		√

0.0 Ouverture à 13h38

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par la MASSE
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Que Jaouad Laaroussi soit président et que François Bélanger soit secrétaire pour la réunion.

Proposée par le CRAM

Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 Que l'ordre du jour soit le suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Conseil InterRégional du 2 mars 2006
- 2.0 Tour de table
- 3.0 Transition du Conseil InterRégional au Conseil de Coordination
- 4.0 Suivi du Congrès d'orientation
- 5.0 Plan d'action
 - 5.1 Plénière
 - 5.2 Recherche
 - 5.3 Matériel d'information
 - 5.4 Stratégies d'action
- 6.0 Consolidation et affiliations
- 7.0 Formation et pow-wow
- 8.0 Vieux mandats
- 9.0 Permanence
- 10.0 Prochain Conseil de Coordination
- 11.0 Varia
- 12.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Conseil InterRégional du 2 mars 2006

1.3.1 Que l'on adopte le procès-verbal tel que modifié séance tenante.

Proposée par le CRAM
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

2.0 Tour de table

3.0 Transition du Conseil InterRégional au Conseil de Coordination

3.1 Que François Bélanger soit mandaté de trouver, dans le matériel de l'ASSÉ, les références au CIR et de procéder aux mises à jour en collaboration avec l'exécutif.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

3.2 Que les mandats antérieurs du CIR relèvent désormais du CoCo.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

4.0 Suivi du Congrès d'orientation

4.1 Que le comité sur les rapports internes retravaille son ébauche pour en remettre une plus développée au prochain CoCo.

Proposée par le CRAM
Appuyée par le Comité recherche et réflexion
Adoptée à l'unanimité

4.2 Que le comité ad hoc sur la gratuité scolaire soit mandaté d'établir un échéancier de travail pour l'été de même qu'un plan de recherche définitif pour le prochain CoCo et soit invité à produire des articles pour la prochaine *Revue Ultimatum*.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité information
Adoptée à l'unanimité

4.3 Que l'on mandate François Bélanger d'effectuer un suivi rapproché du travail du Comité ad hoc sur la gratuité scolaire.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

5.0 Plan d'action

5.1 Plénière

Proposition privilégiée : Une pause de 7 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité information
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Qu'il y ait une plénière d'une durée indéterminée au sujet du plan d'action

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

5.2 Recherche

5.2.1 Que le Comité recherche et réflexion soit mandaté d'effectuer une recherche ayant pour thème « Sous-financement de l'éducation : État des lieux » comprenant une analyse actuelle de la situation financière des établissements scolaires publics au Québec ainsi que sur les effets de cette situation sur l'accessibilité et la qualité de l'éducation.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité recherche et réflexion
Adoptée à l'unanimité

5.2.2 Que le Comité recherche et réflexion soit mandaté d'établir un plan détaillé avec bibliographie de même qu'un échéancier de travail et de soumettre une version finale du Guide de négociation pour le prochain CoCo.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité information
Adoptée à l'unanimité

5.2.3 Que le Comité femmes soit mandaté de produire une analyse genrée sur l'accessibilité aux études post-secondaires.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par le CRAM

5.2.3.1 De rajouter « de pair avec le Comité recherche et réflexion » après « Que le Comité femmes soit mandaté ».

Proposé par le Comité information
Appuyé par le Conseil exécutif
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.2.3 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

5.3 Matériel d'information

5.3.1 Que le Comité journal et le Comité information soient mandatés de coordonner la production de la *Revue Ultimatum* pour la rentrée.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité information

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition principale 5.3.1.

Proposée par la MASSE
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.3.1 : Adoptée à l'unanimité.

5.3.2 Que le Comité journal, en collaboration avec le Comité information, amène au prochain CoCo une table des matières avec des noms d'auteur-e-s, un budget incluant des solutions infographiques, et que la revue privilégie 1) la thématique de gratuité scolaire en accord avec les mandats de campagne d'information sur la gratuité scolaire du Congrès annuel de Ste-Thérèse ; 2) la réflexion autour du plan d'action annuel.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

5.4 Stratégies d'action

5.4.1 Que le Comité formation soit mandaté d'explorer les possibilités des lieux et ateliers pour le camp de formation d'automne et qu'un mini-rapport soit présenté au prochain CoCo.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

5.4.2 Que Philippe Gauvin, Jaouad Laaroussi et d'éventuels collaborateurs et éventuelles collaboratrices soient mandaté-e-s de rédiger une ébauche de plate-forme et de plan d'action pour le prochain CoCo.

Proposée par le Comité recherche et réflexion
Appuyée par le Comité aux relations internationales
Adoptée à l'unanimité

5.4.3 Que le CoCo appuie l'initiative de la CSN d'organiser des assemblées publiques et qu'en ce sens, le Conseil exécutif soit mandaté d'effectuer un suivi rigoureux sur cette question.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

6.0 Consolidation et affiliations

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

6.1 Que l'on mandate le Comité information et le Secrétaire à l'information de travailler sur les aspects suivants du site Internet de l'ASSÉ :

- Améliorer les sections suivantes : Présentation, documentation et femmes;
- Ajouter les sections suivantes : Grève 2005 et Conseils régionaux.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

6.2 Que le Comité journal révise les textes « Qu'est-ce que l'ASSÉ? » et « Qu'est-ce que l'Ultimatum? ».

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

7.0 Formation et pow-wow

8.0 Vieux mandats

8.1 Que François Giguère soit invité à retravailler le projet de politique environnementale en collaboration avec le Conseil exécutif.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité information
Adoptée à l'unanimité

8.2 Que le vieux mandat concernant le guide de préparation aux instances soit exécuté d'ici le prochain CoCo.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

8.3 Que les vieux mandats de nature académique collégiale soient redirigés au Conseil exécutif.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité aux relations internationales
Adoptée à l'unanimité

8.4 Que le Comité journal élabore une politique d'abonnement pour l'*Ultimatum* en vue d'adoption lors du prochain CoCo.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par la MASSE
Adoptée à l'unanimité

9.0 Permanence

9.1 Que le Secrétaire général du CoCo et le Secrétaire à la coordination soient mandatés de coordonner des permanences au bureau de l'ASSÉ pendant les vacances de la permanente et, dans la mesure du possible, pendant les sessions.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité journal
Adoptée à l'unanimité

10.0 Prochain Conseil de Coordination

10.1 Que la prochaine réunion du CoCo soit, dans la mesure du possible, le 17 juin à Montréal et que les appels débutent au moins deux semaines avant la tenue de ladite instance.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité information
Adoptée à l'unanimité

11.0 Varia

12.0 Levée à 19h05.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité information
Adoptée à l'unanimité

Répartition des mandats du dernier CoCo

Conseil exécutif

- Que François Bélanger soit mandaté de trouver, dans le matériel de l'ASSÉ, les références au CIR et de procéder aux mises à jour en collaboration avec l'exécutif. (avec François B.)
- Que le CoCo appuie l'initiative de la CSN d'organiser des assemblées publiques et qu'en ce sens, le Conseil exécutif soit mandaté d'effectuer un suivi rigoureux sur cette question.
- Invité à retravailler le projet de politique environnementale en collaboration avec le Conseil exécutif. (avec François G.)
- Que les vieux mandats de nature académique collégiale soient redirigés au Conseil exécutif.

Comité journal

- De coordonner la production de la Revue Ultimatum pour la rentrée. (avec Comité Information)
- D'amener au prochain CoCo une table des matières avec des noms d'auteur-e-s, un budget incluant des solutions infographiques, et que la revue privilégie 1) la thématique de gratuité scolaire en accord avec les mandats de campagne d'information sur la gratuité scolaire du Congrès annuel de Ste-Thérèse ; 2) la réflexion autour du plan d'action annuel. (avec Comité Information)
- De réviser les textes «Qu'est-ce que l'ASSÉ?» et «Qu'est-ce que l'Ultimatum?».
- D'élaborer une politique d'abonnement pour l'Ultimatum en vue d'adoption lors du prochain CoCo.

Comité femmes

- De produire une analyse genrée sur l'accessibilité aux études post-secondaires. (avec Comité R&R)

Comité R&R

- D'effectuer une recherche ayant pour thème « Sous-financement de l'éducation : État des lieux » comprenant une analyse actuelle de la situation financière des établissements scolaires publics au Québec ainsi que sur les effets de cette situation sur l'accessibilité et la qualité de l'éducation.
- D'établir un plan détaillé avec bibliographie de même qu'un échéancier de travail et de soumettre une version finale du Guide de négociation pour le prochain CoCo.
- De produire une analyse genrée sur l'accessibilité aux études post-secondaires. (avec Comité femmes)

Comité formation

- D'explorer les possibilités des lieux et ateliers pour le camp de formation d'automne et qu'un mini-rapport soit présenté au prochain CoCo.

Comité information

- De coordonner la production de la Revue Ultimatum pour la rentrée. (avec Comité Journal)
- D'amener au prochain CoCo une table des matières avec des noms d'auteur-e-s, un budget incluant des solutions infographiques, et que la revue privilégie 1) la thématique de gratuité scolaire en accord

avec les mandats de campagne d'information sur la gratuité scolaire du Congrès annuel de Ste-Thérèse ; 2) la réflexion autour du plan d'action annuel. (avec Comité Journal)

- De travailler sur les aspects suivants du site Internet de l'ASSÉ :

- Améliorer les sections suivantes : Présentation, documentation et femmes;

- Ajouter les sections suivantes : Grève 2005 et Conseils régionaux. (avec Louis-David L.-R.)

- Que le vieux mandat concernant le guide de préparation aux instances soit exécuté d'ici le prochain CoCo.

Comité ad hoc rapports internes

- De retravailler son ébauche pour en remettre une plus développée au prochain CoCo.

Comité ad hoc gratuité scolaire

- D'établir un échéancier de travail pour l'été de même qu'un plan de recherche définitif pour le prochain CoCo et soit invité à produire des articles pour la prochaine Revue Ultimatum.

- D'effectuer un suivi rapproché du travail du Comité ad hoc sur la gratuité scolaire.(avec François B.)

François B.

- De trouver, dans le matériel de l'ASSÉ, les références au CIR et de procéder aux mises à jour en collaboration avec l'exécutif. (avec Conseil exécutif)

- D'effectuer un suivi rapproché du travail du Comité ad hoc sur la gratuité scolaire.

- De coordonner des permanences au bureau de l'ASSÉ pendant les vacances de la permanente et, dans la mesure du possible, pendant les sessions. (avec Alex B.-C.)

- Que la prochaine réunion du CoCo soit, dans la mesure du possible, le 17 juin à Montréal et que les appels débutent au moins deux semaines avant la tenue de ladite instance.

Philippe G., Jaouad L., collaborateurs et collaboratrices

De rédiger une ébauche de plate-forme et de plan d'action pour le prochain CoCo.

Alex B.-C.

De coordonner des permanences au bureau de l'ASSÉ pendant les vacances de la permanente et, dans la mesure du possible, pendant les sessions. (avec François B.)

Louis-David L.-R.

De travailler sur les aspects suivants du site Internet de l'ASSÉ :

- Améliorer les sections suivantes : Présentation, documentation et femmes;

- Ajouter les sections suivantes : Grève 2005 et Conseils régionaux. (avec Comité Information)

François G.

Invité à retravailler le projet de politique environnementale en collaboration avec le Conseil exécutif.

Proposition de politique environnementale pour l'ASSÉ

par François Giguère, secrétaire aux finances

Préambule

La politique environnementale de l'ASSÉ a pour objectif de permettre la diminution des déchets et la valorisation des produits recyclés et durables. Afin d'atteindre ces objectifs les substances résiduelles suivantes seront réglementées dans la présente politique : le papier, les produits informatiques, les produits d'hygiène et les produits d'utilisation courante. S'ajoutera en plus, une politique de transport.

1. Papier

1.1 Le papier privilégié par l'ASSÉ est le papier 100 % recyclés post-consommation non blanchi. Si ce papier ne peut être utilisé pour une tâche spécifique, du papier contenant un pourcentage de papier recyclé sera alors utilisé.

1.2 La réutilisation du papier et l'impression recto-verso sont les méthodes priorisées dans les activités courantes au bureau de l'ASSÉ.

1.3 L'équipement doit être adéquat afin de permettre la mise en place des mesures 1.1 et 2.2.

2. Produits informatiques

2.1 Les produits d'imprimerie doivent être soit réutilisables ou recyclables.

2.2 Les produits informatiques non réutilisés, ainsi que les batteries inutilisables, seront envoyés à l'éco-centre.

2.3 Les produits rechargeables seront priorisés face aux produits jetables.

3. Produits d'hygiène

3.1 Les produits d'hygiène utilisés à l'ASSÉ sont respectueux de l'environnement et biodégradables.

3.2 Le nettoyage de la vaisselle se fait du lundi au jeudi à l'eau seulement et le vendredi à l'aide de savon. Font exception à cette règle, les plats ayant été en contact avec de la viande ou ayant servi à la cuisson.

4. Produits d'utilisation courante

4.1 Des sacs réutilisables seront mis à la disposition des personnes faisant des achats pour l'ASSÉ.

4.2 Les bureaux de l'ASSÉ sont dotés de bacs de récupération clairement identifiés; un pour le plastique, la vitre et les métaux et un second pour le papier.

4.3 Les produits d'utilisation courante, réutilisables et ayant une utilité équivalente, remplaceront les produits jetables dans les achats faits par l'ASSÉ.

4.4 L'ASSÉ, tant à ses bureaux que dans ses instances, utilise uniquement de la vaisselle durable.

5. Transport

5.1 Le covoiturage est maximisé au sein de l'ASSÉ.

5.2 L'ASSÉ priorise l'utilisation des technologies durables et en se sens un suivi régulier sera fait afin de connaître celles qui sont accessibles, dans les mesures du budget de l'ASSÉ.

6. Application de la présente politique

6.1 Le Secrétaire aux finances de l'ASSÉ est responsable de l'application de la présente politique, ainsi que de fournir le matériel nécessaire à son application.

6.2 Le Secrétaire aux finances de l'ASSÉ doit faire état de l'application de la présente politique à chacun des Conseils de coordination dans le point prévu à cet effet.

Revue *Ultimatum* : thématiques et budget d'impression

Thématiques

- Il a été convenu que la forme de la parution de la rentrée serait une revue et que la thématique générale de cette publication serait « Un réinvestissement, pas n'importe comment! », basée sur le plan d'action voté en congrès d'avril dernier.

- La date de remise finale des articles est le lundi 24 juillet.

- Il y aurait une table des matières ainsi qu'un éditorial fait par l'exécutif pour détailler les revendications et le plan d'action de l'automne 2006.

1ère partie: volet accessibilité :

1) Gratuité scolaire avec 3 textes:

- « Principe et définition de la gratuité scolaire »
- « Étude de cas international et historique de la gratuité scolaire »
- « Comment la gratuité scolaire serait-elle possible? (les moyens d'y arriver) »

2) Portrait de la hausse constante des frais afférents

3) Problématique du sous-financement en éducation post-secondaire

4) Entraves socio-économiques à l'accessibilité (situation financière, origines familiales, situation régionale, etc)

5) Critique du système de l'AFÉ et améliorations à exiger

2e partie: volet qualité :

- 1) Rôle social de l'éducation (sens philosophique et politique de l'éducation)
- 2) Critique de l'approche par compétences
- 3) Conditions idéales pour une saine pédagogie d'enseignement (ratio prof et étudiant-étudiante, embauche de profs plutôt que chargéEs de cours, ressources adéquates, etc.)
- 4) Critique de la marchandisation de l'éducation (étude de cas (Ubisoft) et expansion des AEC)
- 5) Plans de réussite des établissements d'enseignement et leurs conséquences sur la qualité de l'éducation

Volet femmes :

- conditions socio-économiques des femmes sur le marché du travail et des femmes étudiantes dans le système d'éducation

Volet international :

- Ébullition des luttes étudiantes au niveau international (CPE en France, Grèce, Allemagne, Chili et Népal)

Budget d'impression de la revue Ultimatum

Soumission faite avec la compagnie Payette et Simms

Caractéristiques identiques à celles de la revue d'automne 2005:

- 32 pages + couverture de 4 pages
- Papier couverture: glacé 160m
- Papier intérieur: alternative offset 75-80
- Impression intérieure: noir + une couleur
- Impression couverture: process recto-verso

15000 copies: 4835\$ + taxes (725,25\$) + livraison à Montréal (65\$) = 5560,25\$

Proposition de politique d'abonnement au journal *Ultimatum*

La politique d'abonnement de l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante) pour le journal l'Ultimatum a pour but de régulariser la distribution de ce journal auprès des associations non-membres après plusieurs années de donations. Elle définit aussi les abonnements pour les individuEs, les groupes non-étudiants et les organismes.

Article 1

- La politique d'abonnement est dissociée de la revue Ultimatum considérant le caractère différent de la revue, son prix de production plus élevé et son inconstance.

Article 2

- Les abonnements individuels sont inclus dans cette politique selon les modalités suivantes : quatre parutions obligatoires par année au coût total de 10\$ par individuE ou de 15\$ pour un groupe ou un organisme.

Article 3

- Tous les abonnements au journal l'Ultimatum sont payables à l'avance à l'aide du formulaire d'abonnement disponible sur le site internet en format PDF et ils sont non-remboursables.

Article 4

- Les abonnements pour les associations étudiantes non-membres de l'ASSÉ sont effectués selon les modalités suivantes:

4.1 : Un abonnement pour deux ou quatre parutions par année.

4.2 : Choix entre un et cinq ballots par parution, nombre qui reste invariable au courant de l'abonnement annuel.

4.3 : Prix total calculé selon le prix de référence de 25\$ par ballot par parution*.

4.4: Possibilité de ballots supplémentaires au coût de 25\$ par ballot sur demande d'une association abonnée et possibilité d'une diminution du nombre de ballots pour une parution sans remboursement.

* Le coût total de 25 \$ pour un ballot est calculé selon le coût moyen de production (12\$) et le coût moyen de transport (13\$) et ces prix de référence correspondent à une moyenne des parutions précédentes et à un prix moyen pour le transport au niveau national.

Rapport du comité recherche et réflexion

par Fanny Theurillat-Cloutier, membre du comité recherche et réflexion

Bonjour cher CoCo,

Pour faire suite aux mandats qui nous avaient été adressés lors du dernier conseil, le comité recherche et réflexion s'est réuni deux fois.

Durant ces rencontres, nous avons peaufiné le guide de négociation que Julie Descheneaux a rédigé, en y faisant surtout des modifications orthographiques et grammaticales (mis à part un paragraphe de rajouté et une phrase par ci par là). Voilà donc un premier mandat d'accompli (applaudissements, SVP).

Pour ce qui est de l'autre mandat, concernant la recherche sur le sous-financement de l'éducation, vous trouverez ci-joints un échéancier sommaire, un plan de la recherche ainsi qu'une bibliographie on-ne-peut-plus préliminaire. Mandat partiellement accompli donc.

Nous n'avons pas encore pris contact avec le comité femme (shame on us), mais nous allons le faire incessamment sous peu.

Je terminerais en ajoutant que la prochaine réunion aura lieu lundi 26 juin à 17h00 à l'Utopik (coin Ste-Catherine/Berri, à Montréal) et que toutes et tous sont toujours les bienvenus. N'hésitez pas non plus à nous envoyer tout document portant sur le financement de l'éducation post-secondaire que vous auriez sous la main.

Sous-financement de l'éducation : État des lieux

par Fanny Theurillat-Cloutier, membre du comité recherche et réflexion

Échéancier

17 juin : remise d'un plan de travail, d'un échéancier et d'une bibliographie au CoCo

jusqu'au 1er août : cueillette de données / lecture

jusqu'au 1er congrès : rédaction / analyse

1er congrès : remise du document

Plan de la recherche *Sous-financement de l'éducation : État des lieux*

0. Contexte

- a. Déclin de l'État Providence / Néolibéralisme
- b. Conception actuelle de l'éducation

1. Financement

- a. Gouvernements fédéral et provincial
- b. Répartition des dépenses dans les institutions collégiales et universitaires
- c. Arguments, discours légitimants à l'appui des coupures
- d. Ingérence du privé dans le financement

2. Conséquences du sous-financement

- a. Accessibilité
 - i. Frais de scolarité
 - ii. Frais afférents
 - iii. Aide Financière aux Études
 - iv. Classes sociales et accessibilité
- b. Qualité
 - i. Évolution du ratio prof/étudiant-e-s
 - ii. Condition des enseignements (chargés de cours, matériel, locaux, bibliothèques, etc.)
 - iii. Rationalisation et marchandisation (et rôle du privé)

3. Conclusions

Bibliographie préliminaire (et incomplète)

BAULNE, Pierre. « Les finances de l'éducation à la dérive », *Action nationale*, vol. 86, no 4, avril 1996, p. 69-82.

Rappel du contexte politique : le gouvernement projette le gel des enveloppes et une réduction des dépenses de programme continue. Retour sur les coupures du gouvernement péquiste de 1981 à 1985, en particulier en éducation, mais pas uniquement. Retour sur les mesures du gouvernement libéral de 1986 à 1994 (baisse des impôts aux plus riches, levée du gel des frais de scolarités universitaires, utilisation d'enseignants à temps partiel pour réaliser des compressions budgétaires, etc.).

BRILLANT, Suzanne. *Bibliographie no93, le financement des universités 1995-2003*, Assemblée Nationale du Québec, Direction de la bibliothèque, Service de la référence, décembre 2003, 26 p.

Recensement bibliographique des documents, principalement scientifiques, portant sur le financement des universités et portant sur l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Australie. Un descriptif ou une citation accompagne chaque référence.

COMITE CONJOINT CREPUQ-MEQ SUR LE NIVEAU DES RESSOURCES. *Le niveau des ressources de fonctionnement des universités québécoises : comparaison aux autres universités canadiennes, 1995-1996 à 2002-2003*, 26 novembre 2002.

[http://www.crepuq.qc.ca/article.php3?id_article=179&lang=fr]

Document rédigé dans le cadre du Sommet du Québec et de la jeunesse. Basé principalement sur l'explication de la méthodologie permettant de comparer le financement au Québec et dans les autres provinces, il ne donne pas vraiment d'informations intéressantes, mis à part le résultat final : estimation du déficit de ressources.

CREPUQ. *Partager une vision commune, Rapport biennal 2003-2004 et 2004-2005*.

[http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/CREPUQ_PDF_VIEW.pdf]

Rapport institutionnel, donc très largement impertinent quant au financement des universités, mis à part la page 15, dont il faut surtout retenir le graphique représentant la répartition des subventions de fonctionnement selon les fonctions (enseignement, soutien, bâtiments, etc.).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Statistiques de l'éducation – Édition 2005*, Gouvernement du Québec, 2006.

[http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/stat_edu/index.htm]

Tableaux statistiques. Le chapitre 5 concerne les données financières pour l'année 2003-2004, revenus et dépenses des cégeps et universités, alors que le chapitre 6 traite de l'aide financière aux études.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Indicateurs de l'éducation - Édition 2005*, Gouvernement du Québec, 2005.

[http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/indic05/fiches_individuelles05.htm]

Statistiques (dont les plus récentes portent sur 2003-2004) sur la dépense globale et par étudiant-e ; sur le rapport étudiant-e-s-enseignant-e-s, le salaire moyen des enseignant-e-s ; sur l'accès aux niveaux d'étude ; sur la réussite, durée des études. Comparaison graphique des ces

statistiques avec les résultats des années antérieures (remontant parfois jusqu'aux années 80, parfois un peu plus loin). Malheureusement, les comparaisons graphiques sont peu souvent accompagnées des chiffres à l'appui.

LACROIX, Frédéric & SABOURIN, Patrick. «Financement des universités : le non-dit.» *Action nationale*, vol. 94, no 8, oct. 2004, p. 86-105. -- N° Repère: A556150

Ce drôle d'article, dans le sens non-humoristique du terme, mène un argumentaire qui vise à démontrer que les universités québécoises ne sont pas sous-financées. En sortant du discours médiatique habituel, les auteurs démontrent que les origines du déficit des universités québécoises viendraient plutôt d'un déséquilibre dans le financement des universités anglophones et francophones au Québec comme au Canada. Cet article vise à créer un discours légitimant qui sort de la logique marchande pour mieux l'intégrer par la suite. On diabolise les «méchantes universités anglophones et les étudiants canadien non-résidents du Québec» qui empêcheraient les universités québécoises francophones de retrouver leur compétitivité et leur dynamisme d'antan. Une perspective nostalgique qui nous rappelle feu Lionel-Groulx, à ne pas manquer (lire la dernière phrase avec un certains sarcasme).

Claude BONNELLY, Claude; CÔTÉ, Jean-Pierre; ORMSBY, Eric. «Les conséquences du sous-financement des universités sur le développement des bibliothèques» *Documentation et bibliothèques*, vol. 38, no 1, janv.-mars 1992, p. 5-12. -- N° Repère: 9258953

Document intéressant sur les effets des restrictions budgétaires sur la qualité de l'éducation. Du manque de documents à la surcharge de travail pour le personnel, les universités québécoises souffrent d'un déficit chronique dû au sous-financement continu de l'éducation postsecondaire. Le sous-financement ne touche pas seulement les étudiants dans l'accès à une éducation de qualité et à des documents pertinent et contemporains, mais la situation financière des bibliothèques universitaire nuit également à la recherche et à la création d'une «véritable richesse collective.»

BERGERON, Emmanuelle. «Des fondations qui " profitent " bien», *Interface*, vol. 19, no 5, sept.-oct. 1998, p. 12-13. -- N° Repère: 9952936

Article qui couvre brièvement l'importance du financement privé via les fondations universitaires. Manque de perspective sociale, mais engendre la réflexion sur la perpétuation des universités de classes et leur financement proportionnel.

DENIS, Roch. «La loi et le...désordre», *Interface*, vol. 15, no 1, janv.-févr. 1994, p. 5-6. -- N° Repère: 9460164

Article intéressant, considérant son auteur, qui à l'époque ne s'imaginait pas en Chine avec les libéraux... Réflexion de base sur le sous-financement des universités québécoises. Notons toutefois un fait intéressant, l'auteur cerne nettement le discours légitimant des coupures en éducation, il fait mention que les principes qui sous-tendent les coupures ne nécessitent pas les coupures... à approfondir l'analyse.

Rapport du comité formation

par Philippe Gauvin, membre du comité formation

Bilan dernier camp:

- Celui-ci a été somme toute bien réussi
- l'idée de caucus était intéressante mais peut-être en faire moins à la fois la prochaine fois
- avoir des invité-e-s spéciaux ou spéciales serait à répéter
- ajouter 1 atelier par camp qui ne porte pas directement sur le mouvement étudiant

Proposition pour le camp d'automne:

Lieu: Sherbrooke ou Québec

Ateliers (personnes pressenties):

- Financement post-secondaire (comité R&R ou François Baillargeon ou Marie-Michèle Whitlock)
- 1 lié à l'éducation (à déterminer en fonction du CoCo)
- Femmes non-mixte (Hommes contre le patriarcat pour hommes, comité femmes pour femmes)
- ABC d'une association étudiante (Héloïse Moysan-Lapointe ou Julie Descheneaux ou François Baillargeon ou Marie-Michèle Whitlock) ou mouvements sociaux au Québec (comité formation)
- Analyse des rouages du capitalisme actuel (invité-e)
- Droits et sécurité en milieu militant (Secours rouge canadien)
- Mobilisation/ organisation d'actions et de manifestations (ex-CRAM(ca), peut-être Héloïse Moysan-Lapointe ou Marie-Michèle Whitlock)

Projections pour celui d'hiver (personnes pressenties):

Lieu: Choix laissé par choix du camp d'automne ou Montréal

- Femmes/ condition socio-économique des femmes et plus particulièrement des étudiantes (comité femmes ou invitée)
- Droit au chômage (Benoît Marsan)
- Gratuité scolaire (comité ad hoc sur la gratuité scolaire)
- Éducation (à définir)
- Syndicalisme au Québec (comité formation)
- ABC d'une occupation
- autre à déterminer

Il a aussi été question, en vrac:

- Préparation à des formations volantes pendant les sessions et potentiels ateliers disponibles
- Travailler sur le recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant et en distribuer des copies pendant les camps
- Possibilité d'organiser des camps régionaux d'une journée, surtout à l'automne
- Envisager travail à accomplir pendant l'été

Travail à faire pendant les 2 prochaines semaines:

Marc: rejoindre les personnes pressenties pour ateliers d'automne

Philippe: rejoindre personnes qui ont animé les ateliers d'été, leur demander leurs bilans du camp et envisager production de documents relatifs aux ateliers + relancer personnes qui ont animé le camp d'hiver afin d'avoir les documents qui ne sont pas encore finis

Prochaine réunion:

Mardi le 27 juin à 19h30 (contacter directement Philippe pour en connaître le lieu)

Projet de plan de jumelage

par Alex Desrochers, secrétaire aux relations internes

Associations membres :

- | | | | |
|----|------------|-----|-------------|
| 1. | AGECD | 8.1 | AEMH-UQAM |
| 2. | AECSL | 8.2 | AEESPC-UQAM |
| 3. | AECS | 9. | AEHUM |
| 4. | AGEECLG | 10. | AGES |
| 5. | AECM | 11. | AGECSJR |
| 6. | AEMSP-UQAM | 12. | AGECFXG |
| 7. | REESUM | 13. | SECMV |
| 8. | AFESH-UQAM | 14. | REECJL |

Critères

Les critères suivants sont ceux qui seront utilisés pour jumeler les associations membres entre elles.

1. Distance

La distance est un critère qui reviendra souvent pour des raisons purement logistiques et monétaires.

2. Lutttes locales

Les luttes locales sont un critère qu'il serait intéressant d'utiliser dans les différents types de jumelage. Par contre, il est difficile de l'utiliser, car les plans d'action varient d'année en année et ne forment pas un critère très stable. Mais s'il est possible de l'utiliser, il peut apporter une coopération bénéfique pour les associations.

3. Population étudiante

La population étudiante est un critère qui se divise en sous-sections. Premièrement par le nombre d'étudiants et d'étudiantes membres, mais aussi par les types de programmes présents dans l'établissement.

4. Masse militante

La masse militante dans un établissement est un critère qui relève de l'interprétation qu'on peut se faire de l'association étudiante. Il est très pertinent, surtout pour le plan de jumelage par association aidante versus association aidée.

5. Nouveaux membres

Dans le plan de jumelage, il est important d'aider particulièrement les associations nouvellement membres, pour faciliter leur intégration dans l'ASSÉ.

6. Université vs cégep

La situation dans les cégeps et dans les universités est très différente, donc le plan de jumelage doit tenir compte de ces réalités.

Scénarios :

Diverses scénarios sont envisagés pour rendre ce plan de jumelage des plus efficaces.

1. Jumelage association aidante vs association aidée

Ce type de jumelage vise essentiellement à aider les associations étudiantes en difficulté. Cela pourrait être vu comme un plan de valorisation permanent. Les associations étudiantes plus fortes en nombre et en militantisme iraient aider les associations plus faibles autant sur le terrain pour la mobilisation qu'en effectuant un suivi téléphonique rigoureux.

Critères pertinents à ce type de jumelage :

- Distance
- Masse militante
- Nouveaux membres

Pour vs contre :

Cette façon de faire aurait sans aucun doute des effets bénéfiques dans l'association étudiante en difficulté, mais pourrait être problématique pour l'association aidante. Le fait d'avoir une association sous son aile apporte une baisse de temps disponible pour s'occuper de son association locale. Il faut donc avoir des militantes ou des militants plus disponibles pour que le jumelage soit efficace.

Exemple concret :

AECS – REECJL

AGECFXG – AECM

AFESH-UQAM – AGES

AGECD – AEMSP-UQAM

AECSL – AGEELG

AGECSJR – REESUM

SECMV – AEHUM

Impressions et difficultés rencontrées :

Dans ce type de jumelage, le but est très clair, favoriser le développement de certaines associations en difficulté. Au début, les choix sont assez faciles mais plus le jumelage avance, plus le rapport entre l'association aidante et l'association aidée perd de son sens. Il est parfois difficile de savoir qui aide qui. Dans l'exemple, on a pris soin de bien diviser les nouveaux membres de l'ASSÉ pour faciliter

leur intégration.

2. Jumelage par ressemblance

Cette façon de faire consiste à regrouper les associations étudiantes sur la base de points en commun. Cela vise à ce que les deux associations se procurent de l'aide mutuelle autant sur le terrain que par un suivi téléphonique accru.

Critères pertinents à ce type de jumelage :

- Distance
- Population étudiante
- Luites locales

Pour vs contre :

Dans un jumelage entre associations similaires, il est à espérer qu'il y aura une plus grande aide mutuelle. Comme aucune des deux associations étudiantes n'est en charge de l'autre, on peut compter sur une entraide mutuelle sans laisser pour compte l'une des deux associations. L'avantage de jumeler deux associations avec des luites locales similaires permet une meilleure compréhension des problèmes, peut permettre de faire des actions concertées et peut en même temps servir de guide pour éviter de reproduire les mêmes erreurs. Mais jumeler des associations sous prétexte qu'elles partagent des luites communes ne peut se faire dans une vision à long terme car le plan d'action évolue ou change d'année en année. Avec ce genre de jumelage, si les deux associations étudiantes sont en période plutôt mortes, aucun suivi ne se fait et le plan de jumelage perd tout l'effet escompté.

Exemple concret :

AECS – AGECLFXG
AGECD – AECSL
AGEECLG – SECMV
AGECSJR – AGES

AECLM – REECJL
AEHUM – AEMH-UQAM
REESUM – AEESPC-UQAM
AFESH-UQAM – AEMSP-UQAM

Impressions et difficultés rencontrées :

Il n'est pas toujours facile de jumeler les associations étudiantes par ressemblance car certaines associations sont très différentes les unes des autres. On peut prendre l'exemple de St-Jérôme qui est majoritairement un cégep avec des étudiantes et des étudiants dans les programmes techniques, et le cégep de Matane qui est littéralement isolé dans son coin. Ce genre de spécificité entre les associations rend le jumelage plus compliqué et parfois il faut faire des choix de jumelage difficiles. De plus, le jumelage entre université et cégep sur la base de la ressemblance n'est pas facile.

3. Jumelage en chaîne

Le jumelage en chaîne consiste à ce qu'une association en aide une autre, et que celle-ci en aide une autre jusqu'à temps qu'on ferme la boucle. Ce type de jumelage peut se faire en une ou plusieurs boucles permettant ainsi de regrouper les associations sur différentes bases correspondant à une boucle différente. Il peut aussi consister à ce que les quatre associations, dans le cas suivant, ne soient pas nécessairement une chaîne, mais plus un groupe d'entraide.

Critères pertinents à ce type de jumelage :

- Distance
- Lutttes locales (plusieurs boucles)
- Nouveaux membres
- Université versus cégep

Pour vs contre :

Cette façon de faire est totalement différente des deux autres façons précédentes, dans la mesure où un regroupement de deux associations étudiantes ne peut pas sombrer dans l'oubli. Ce type de jumelage est aussi beaucoup plus adaptable aux diverses situations et peut éviter de faire des choix plutôt compliqués et arbitraires au moment de diviser les associations étudiantes en groupes.

Exemple concret :

AECS – AEMH-UQAM – SECMV – AEHUM
AGECFXG – AEESPC-UQAM – AGEECLG – REESUM
AGECD – AEMSP-UQAM – REECJL – AECM
AFESH-UQAM – AGES – AECSL – AGECSJR

Impressions et difficultés rencontrées :

Avec cette forme du jumelage à plusieurs boucles, on a l'impression de refaire des conseils régionaux sur une autre base que la distance. L'exemple proposé vise à diviser les nouveaux membres dans les divers regroupements ainsi que la faculté et les départements universitaires. Cette méthode vise à intégrer les nouveaux membres dans les structures de l'ASSÉ et à renforcer les liens cégep et université. Pour avoir des liens avec toutes les associations dans les différentes régions, nous avons pris soin de séparer les membres des conseils régionaux dans les quatre groupes.

4. Pas de jumelage

Si les plans de jumelage semblent irréalisables ou qu'ils ne sont tout simplement pas nécessaires suite à ces réflexions, il y a toujours la possibilité qu'aucun jumelage ne soit fait.

1. Plan de valorisation

Un jumelage permanent demande du temps et de la volonté pour en sentir des effets bénéfiques. Donc, il existe une autre possibilité : un plan de valorisation. Cela consiste à une aide donnée à une association dans le besoin, sans qu'une association précise soit en charge de l'aide. Le plan de valorisation consiste plus à envoyer des individus en aide plutôt qu'une association, pour assurer les besoins de formation ou de manque d'effectif sur le terrain. Cette façon de faire relève par contre plus de l'exécutif (interne) que d'un plan qui favoriserait la solidarité entre les associations étudiantes. Rien n'empêche de combiner plan de valorisation et plan de jumelage. En fait, plus la communication se fait sur une base régulière, plus cela peut être bénéfique pour l'ASSÉ.

2. Conseil régional

En fait, si aucun plan de jumelage spécifique n'est adopté pour l'ASSÉ, il restera toujours une forme de jumelage qui existe déjà, c'est-à-dire les conseils régionaux.

Échéancier du comité ad hoc sur la gratuité scolaire

Du 5 juin au 17 juin : Préparation du plan de travail et réunion du comité de travail

Lieux : UQAM

ODJ de la réunion :

- élaboration d'un plan de travail détaillé
- dresser tableau des objectifs et des tâches à accomplir
- élaboration d'un échéancier final

Semaine du 24 au 31 juillet : seconde réunion du comité de travail

Lieux : Québec

ODJ de la réunion :

- dépôt des ébauches préliminaires détaillées de chacune des parties
- dépôt de la bibliographie plus ou moins complète pour chacune des parties

Semaine du 28 août au 1er septembre : troisième réunion du comité de travail

Lieux : Sherbrooke

ODJ de la réunion :

- dépôt des versions finales (à corriger) de chacune des parties
- délégation des corrections / échange des parties et commentaires
- désignation de ou des responsables de la mise en page

Dernière semaine de septembre : dépôt final du mémoire monté et corrigé

Par la suite : Préparation de l'atelier pour le camp de formation et peut-être formations flottantes.

Nous fonctionnerions donc sur la base de rendez-vous mensuels que nous pourrions tenir à chacun de nos lieux de résidences, comme cela tout le monde se déplacera une fois (Montréal, Sherbrooke et Québec)

Plan de recherche du comité ad hoc sur la gratuité scolaire

1. Étude de cas de quelques pays offrant la gratuité scolaire

- présentation statistique du pays : population totale, population active, pyramide d'âge, PIB, PIB/habitant, taux de scolarité secondaire et postsecondaire, sur quoi repose l'économie, fiscalité (% imposé aux particuliers, % compagnies)... ;
- ***** l'accessibilité et qualité de l'éducation : la question de l'articulation de ses deux valeurs éducationnelles, une a-t-elle préséance sur l'autre; la question de l'indépendance du savoir ;

- aspects positifs et négatifs de cette politique ; ce que le Québec pourrait gagner en instaurant la gratuité à tous les niveaux et les défis auxquels nous devons faire face ;
- pays à étudier :
 - Scandinavie : Marianita
 - Amérique Latine : Typhaine
 - Mexique : Marianita
 - France : -----
 - Allemagne et extension sur l'Union Européenne : Martine
 - Irlande : Shannie
 - Québec : Hugo

2. Gratuité scolaire au Québec : mythe ou réalité ? (Hugo avec la collaboration de Julie)

- Historique du débat sur la gratuité scolaire au Québec :
 - La révolution tranquille et le rapport Parent ;
 - Évolution du débat jusqu'à aujourd'hui et les divers dégels ;
- Débat actuel :
 - Les préoccupations des lucides et la théorie de l'État minimal ; conséquence du néolibéralisme et des « coffres vides de l'État » ;
 - Le mythe du gel au Québec ou comment hausser les frais de scolarité sans le faire ;
 - La menace du dégel.

3. Prise de position : à nous la gratuité

- Retour sur les arguments énoncés dans les études de cas ;
- Théorisation de la gratuité scolaire : le qualitatif et le quantitatif :
 - Argumentaire et contre-argumentaire ;
 - La question financière.

4. Le salariat étudiant (Pascal)

Il se peut que cette partie soit intégrée à une autre ou reste comme telle une partie à elle seule. Plus de renseignements vous seront transmis.

Conclusion

- Retour sur le mémoire ;
- La gratuité scolaire comme lutte nationale pour l'ASSÉ.

Annexes

- A. Portrait de la participation aux études postsecondaires : qui poursuit de tel études ou comment augmenter la participation des milieux défavorisés aux études postsecondaires (Jérôme)
- portrait de la situation : participation et financement
 - analyse : violence symbolique et reproduction des inégalités dans l'école ou l'axiomatique des inégalités :

- comment utiliser l'école pour influencer des facteurs non économiques de la non participation aux études supérieures.

B. Le financement de l'accessibilité et des programmes sociaux (Jérôme)

- ce que la fiscalité pour nous apprendre :
 - l'autre déséquilibre fiscal et évasion fiscale ;
 - dans quelles mesures une hausse de l'imposition des plus riches et des compagnies nuit à l'économie ;
 - quelques suggestions de réformes fiscales.

Possibilité d'une troisième annexe, reste à voir si elle ne devrait pas être une étude en tant que telle, ou une partie du mémoire – voir avec le CoCo et le comité femmes.

C. Accessibilité aux études post-secondaires: analyse genrée (Shannie et potentiellement le comité femmes)

Ébauche de plateforme 2006-2007

par Philippe Gauvin, membre du comité formation

Plusieurs axes se dégagent du Congrès annuel. Toutefois, nous pourrions difficilement mener tous ces éléments de front d'où l'idée d'une version abrégée ou slogan qui pourrait revenir tout au long de la campagne. Voici ce qui a été adopté au Congrès annuel :

"Pour un réinvestissement, pas n'importe comment"

Il pourrait être intéressant de l'allonger afin d'y intégrer les principaux axes se dégageant du plan d'action adopté, par exemple :

"Pour que l'accessibilité et la qualité de l'éducation s'améliorent réellement,
Pour tendre vers la gratuité scolaire et la fin de l'endettement étudiant,
Nous sommes pour une réinvestissement, pas n'importe comment!"

Il s'avère assez clairement qu'il sera difficile de faire plier le gouvernement quoique le contexte pré-électoral pourrait nous surprendre. Ainsi, réalistement, on peut s'attendre à ce que, à tout le moins, ce soit une campagne de sensibilisation qui permette de remettre de l'avant la question de la gratuité scolaire et de l'endettement étudiant pour préparer le terrain pour la campagne de l'année suivante. Les objectifs seraient donc les suivants :

- 1) sensibiliser aux problèmes de financement de l'éducation
- 2) sensibiliser aux problèmes d'accessibilité et de qualité de l'éducation
- 3) sensibiliser à la gratuité scolaire et à l'endettement étudiant

Nous pourrions cependant prioriser les gains potentiels que l'on pourrait réaliser ou espérer réaliser, dans une perspective relativement réaliste, comme suit (du plus grand au plus petit) :

- Réinvestissement massif en éducation et mise sur pied d'un comité de suivi auquel participerait les "principales organisations étudiantes" (dont nous faisons peut-être partie maintenant)
- Réinvestissement symbolique en éducation
- Mise sur pied d'un comité de travail pour évaluer les possibilités de réaliser la gratuité scolaire auquel participerait les "principales organisations étudiantes"
- Réforme majeure de l'AFÉ
- Mise sur pied d'un comité de travail sur une potentielle réforme de l'AFÉ auquel participerait les "principales organisations étudiantes"
- Mise en échec des projets de hausse de frais afférents

Axes discursifs principaux (à étoffer avec revendications adoptées au Congrès annuel):

- 1) Accessibilité
 - frais de scolarité et frais afférents (le gel n'est pas réel, frais augmentent mais pas les ressources de la pop étudiante, dénoncer toute hausse et la combattre)
 - AFÉ (autonomie financière, familles monoparentales, conversion majeure de prêts en bourse)
- 2) Qualité
 - Académique (embauche de profs, réduction ratio profs-élèves, accroître ressources des bibliothèques)
 - Ingérence du privé (monopoles alimentaires, financement de la recherche, pouvoir dans les CA)
- 3) Gratuité scolaire et endettement étudiant
 - se baser sur mémoire gratuité scolaire (réalisable, ce que l'on veut atteindre)
 - réaliser étude sur endettement étudiant avant l'hiver pour étoffer davantage (illustrer que l'accessibilité n'est pas universelle et problèmes qui y sont liés)
- 4) Financement
 - source de tous ces problèmes (les coupures successives, tant provinciales que fédérales, ont mené aux problèmes des autres axes)
 - imposition des entreprises (elles se sauvent de leurs impôts, l'État les favorise au détriment des programmes sociaux, allons chercher l'argent là où il se trouve)

Les axes discursifs ne seraient pas à mettre de l'avant avec la même emphase et au même moment. Toutefois, retrouver le slogan (ou formule abrégée) et soulever la question du problème de financement dans tout le matériel d'information produit pour cette campagne serait la façon la plus simple afin de lier les axes entre eux. L'axe principal serait donc le 4.

Selon le plan d'action proposé, il y aurait 5 moments propices pour des campagnes d'information. La première pourrait consister en une présentation générale de la plate-forme en reprenant brièvement l'ensemble des axes discursifs mais surtout les 1, 2 et 4, tout en énonçant clairement le plan d'action (de l'automne au Congrès d'hiver) à soumettre en AG. La seconde, prévue pendant la mobilisation autour de l'ultimatum à remettre au gouvernement, pourrait reprendre l'ensemble des axes puisque ceux-ci se retrouveront sûrement dans l'ultimatum. On pourrait cependant les étoffer davantage puisqu'il ne serait pas nécessaire de revenir sur le plan d'action. Puis, pendant la mobilisation pour la journée nationale de manifestations régionales, il vaudrait mieux

remettre l'emphase sur les manifs et sur l'axe 4 appuyé très brièvement sur les autres. Pour ce qui est de l'hiver, la première campagne d'info devrait revenir sur l'application du plan d'action d'automne et sur celui à prévoir pour l'hiver. Dans ce contexte, voir la première campagne d'automne mais en y ajoutant la question de la gratuité scolaire brièvement. Puis, pendant la marche vers les journées de grève et la manif nationale, la gratuité scolaire devrait ressortir davantage afin de se préparer pour le plan d'action 2007-2008.

Propositions

Suivi des mandats

1. Le Conseil exécutif propose le dépôt de la politique environnementale.

Permanence

1. Le Conseil exécutif propose que Valérie S. soit mandatée de réviser la politique de subventions et la politique de dépenses pour en déceler les incohérences, s'il y a lieu.